



Le 16 décembre 2010.

## Du JURA

Union Départementale CGT  
Maison des Syndicats  
76, rue St Désiré  
39000 LONS LE SAUNIER  
Tél. : 03.84.24.43.65  
Fax : 03.84.24.01.39  
E-mail : [ud39@cgt.fr](mailto:ud39@cgt.fr)

## A L'ATTENTION DE LA REDACTION

### **Le groupe de plasturgie Plastivaloire rachète le groupe BOURBON**

Hier, mercredi 15 décembre l'ensemble des Comités d'entreprise du groupe BOURBON, étaient réunis à l'initiative des PDG des deux groupes, Plastivaloire et Bourbon pour présenter le projet de rachat de Bourbon par Plastivaloire.

Plastivaloire (PVL) est un groupe qui emploie 2 500 personnes dont 1200 en France environ sur 9 sites répartis sur le territoire. Plastivaloire avait récemment racheté en 2009 plusieurs usines du groupe KEY PLASTIC, dont l'usine de Voujeaucourt (25). Plastivaloire est spécialisé dans les pièces en plastique, en partie seulement pour l'automobile.

Le groupe Bourbon c'est 2000 salariés dont plus de la moitié en France, essentiellement pour des pièces plastiques pour l'automobile.

Le FMEA (fonds financiers venant de l'Etat, de PSA et de Renault) participe à ce rachat à hauteur de 11 millions d'euros.

Avec ce rachat, Plastivaloire (220 millions d'euros de chiffre d'affaires lors de son année 2009-2010) va doubler de taille (le chiffre d'affaires de Bourbon s'élève à 204 millions d'euros). Plastivaloire augmente ainsi son chiffre d'affaire dans l'automobile, mais diversifie également son offre de produits grâce à la production différente de Bourbon.

Lors du dernier plan social qui a été fait il y a quelques mois chez BOURBON, la CGT n'avait pas manqué de rappeler que ce plan n'était pas justifié. Il était juste destiné à mieux présenter le groupe en vue d'un futur rachat. Sur ce point nous avons malheureusement raison.

La CGT va être particulièrement vigilante pour les emplois et exiger la pérennité de tous les sites de productions. En effet, si lors de la réunion d'hier, les directions se sont voulu rassurantes, les divers rachats ont pour conséquence de faire apparaître des usines proches l'une de l'autre géographiquement, ou des usines qui produisent le même type de pièces et risquent de se retrouver en concurrence à l'intérieur du même groupe. La CGT va exiger également le maintien des activités en France, et éviter des délocalisations de productions, tous les groupes ayant déjà des sites de productions à l'étranger. Toutes les pièces des voitures vendues en France doivent être produites en France.

Raphaëlle MANIERE,  
Secrétaire générale.